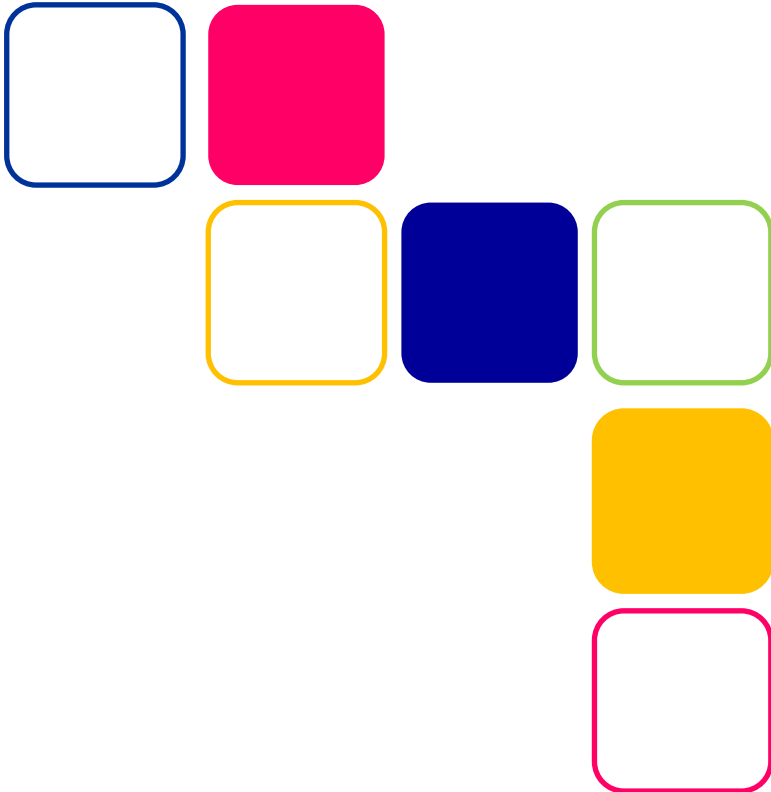




Les Fiches infos
Cancers
pédiatriques



Comprendre le cancer chez l'enfant

Les cancers chez l'enfant sont uniques

Les types de cancers chez l'enfant sont très différents de ceux des adultes. Chez l'enfant, le cancer ne touche pas une partie du corps. On ne parle pas de cancer du poumon ou du sein mais de leucémies, tumeurs cérébrales et du système nerveux, de lymphomes (cancers des ganglions lymphatiques), de cancers des os, sarcomes des tissus mous, du cancer du rein, des yeux ou encore des cancers des glandes surrénales qui sont les plus courants chez les enfants.

Comment identifier la maladie?

Si on peut clairement identifier les facteurs de risques chez l'adulte, la cause est très rarement identifiée chez l'enfant. Les symptômes passent souvent inaperçus car ils correspondent aux maladies bénignes chez l'enfant, C'est la persistance des symptômes qui doivent alerter et faire pratiquer des examens complémentaires.

La précocité du diagnostic est un élément moins déterminant que chez l'adulte. La gravité est surtout déterminée par les caractéristiques spécifiques du cancer touchant l'enfant. Heureusement le taux de guérison est plus important chez l'enfant que chez l'adulte.

Les trois principaux types de traitement sont la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. En fonction du type de cancer ils peuvent être utilisés seuls ou jumelés.

Moins de 2% des fonds dédiés à la recherche anti-cancer sont alloués aux cancers pédiatriques.

Chiffres clés

2500 cas / an
la moitié ont
– de 5 ans

Taux de survie : **80%**

2^{ème} cause de mortalité chez les
– de 15 ans

+ de 60 types de
cancers chez
l'enfant

Parler du cancer avec son enfant

Parler du cancer avec son enfant est une chose extrêmement difficile.

Pourtant, il est primordial d'informer son enfant et de lui dire la vérité sur ce qu'il affronte. Un enfant ne verbalise pas comme un adulte. C'est une évidence qui a tout son sens dans le cadre de la maladie. Il faut donc **être attentif au langage non-verbal**. Troubles du sommeil, de l'alimentation ou du comportement sont autant de signaux d'alerte à prendre en compte. Il est alors essentiel de dialoguer avec lui.

Selon la charte européennes des droits des enfants hospitalisés de 1986 ; « **Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins**, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant. »

□ Dire la vérité

On serait tenté avec les meilleures intentions de ne pas tout divulguer à son enfant dans le but de le protéger d'une vérité trop lourde et trop dure à entendre. Mais les enfants sentent instinctivement qu'on leur cache quelque chose et les non-dits peuvent parfois être plus impactant que la sincérité. L'enfant a pourtant besoin d'être acteur de sa maladie, de savoir ce qu'il combat afin de donner un sens à ce qu'il traverse.



□ Adapter son discours

Bien évidemment, on adaptera son discours en fonction de l'âge de l'enfant. Des professionnels (psychologues, infirmiers, médecins...) peuvent aider formuler avec des mots adaptés.

❑ Dissocier l'enfant de sa maladie

La maladie peut générer un sentiment de culpabilité chez l'enfant. Il peut se sentir coupable de la tristesse de ses proches ou fautif de sa maladie. D'où l'importance à nouveau de partager avec lui son ressenti. Ne pas nier ses sentiments afin que l'enfant comprenne qu'il n'en est pas la cause mais, qu'ils sont liés à la situation.

❑ Valoriser son enfant

Le cancer est souvent accompagné d'une perte d'estime de soi. Il en est de même chez l'enfant. Il est donc primordial de l'accompagner et de le féliciter tout au long de son parcours, que ce soit dans le cadre de son traitement ou de ses activités personnelles.
épreuve.

❑ Prévenir son enfant en amont.

Expliquer, informer et prévenir son enfant sur les soins et les traitements qu'il va recevoir permet à celui-ci de mieux les appréhender et de se préparer à gérer les éventuels effets secondaires que vous lui aurez décrit. De plus, cela renforcera le lien de confiance entre vous. Un lien primordial pour vous et votre enfant et qui vous aidera à mieux traverser cette



Accompagner son enfant

Le parent joue un rôle capital dans l'accompagnement de l'enfant. L'affection, le soutien, va lui permettre de conserver une vie d'enfant durant son parcours de soin. Les parents d'enfants atteints de cancer sont soumis au double impératif d'être présent auprès de leur enfant tout en essayant de se maintenir dans une activité professionnelle.

Outre les problématiques directement liées aux interactions avec son travail, le parent est souvent confronté à un impératif financier lié à la prise de congés ou à l'arrêt de son activité.

Dans ce cas, l'Allocation Journalière de Présence Parentale peut être une des solutions.

L'AJPP - Allocation Journalière de Présence Parentale

L'allocation est allouée aux parents ou à toute personne qui assume la charge d'un enfant âgé de moins de 20 ans et versée sans conditions de ressources. L'allocataire perçoit, pour chaque jour de congé, une indemnité journalière dans la limite de 22 jours par mois.

Un certificat médical doit attester de la gravité de la maladie de l'enfant ainsi que du caractère indispensable de la présence du ou des parents. Le médecin doit mentionner la durée envisagée du traitement. Un réexamen a lieu tous les 6 mois. Si le médecin juge que l'enfant est guéri ou que le traitement est terminé, le droit à l'allocation est suspendu. Il peut être toutefois réactivé en cas de rechute ou de récurrence.



L'employeur doit-être prévenu 15 jours avant le début du congé par lettre AR à laquelle il faut impérativement joindre un certificat médical détaillé.

L'AJPP est malheureusement - à ce jour - le seul dispositif auquel les parents d'enfants malades peuvent avoir recours pour essayer de compenser la diminution ou l'arrêt de leur activité professionnelle dans le cadre du parcours de soin de leur enfant.

La souffrance des parents d'enfants gravement malades est multiforme et nul n'est en mesure d'y remédier de façon radicale. Cependant, le personnel médical, infirmier et paramédical peut, par une meilleure compréhension de ces difficultés, jouer un rôle important pour humaniser la prise en charge de ces familles.

Une autre aide peut venir compléter la prise en charge :

❑ AEEH - Allocation Education Enfant Handicapé

L'allocation permet aux familles d'assurer l'éducation de leur enfant handicapé ou malade, compte tenu des surcoûts qu'elle nécessite.

Attention, elle est cumulable avec l'AJJP que pour une petite partie.

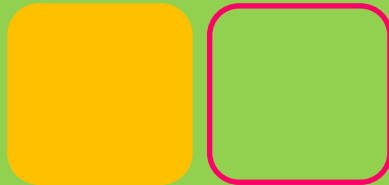
Attention également pour l'AEEH aux disparités d'appréciation d'un département à l'autre.





Vous souhaitez en savoir plus sur les cancers pédiatriques ?

Contactez nous !



GEFLUC Paris île de France
42 rue Denis Papin
94200 Ivry sur Seine

01 58 46 08 86
www.gefluc-paris.fr